



BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 82 Juin 1978

Assemblée ordinaire du 21 juin 1978	3
R. HARI : La succession de Toutankhamon	8
F. LE CORSU : Cléopâtre-Isis	22
Liste des thèses en préparation III	34

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

21 Juin 1978

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Jean Leclant, président, puis de M. Jean-Philippe Lauer, vice-président.

Compte rendu de la précédente assemblée

M^{me} France Le Corsu, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée Ordinaire du 11 mars 1978.

Membres excusés

Prof. Barguet, M. Blot, M^{me} Brunet-Desquesnes, M^{me} Duchemin, S. Exc. J. Dumarçay, M^{me} Forgeau, M^{me} Genaille, M^{me} Gillard, M. James, M^{me} Lane, M. Marchand, Prof. Maystre, M. Mékhitarian, D^r Murat, D^r Robine, Prof. Heerma van Voss.

Nouveaux membres

M^{me} Aglia, M^{me} de Boer, M^{lle} Elisabeth David, M. Didier Dubois, M^{me} Esquirol, M. Abreu Funari, M. Henrion, M^{me} Labrique, M. Morvan, M. Motte, M. Pignot, M. Pisani, M^{lle} Sœurs, M. Troisbé, Prof. Vermaseren, M^{me} Vivent-Bataille,

Droits de reproduction, de traduction et
d'adaptation réservés pour tous pays.

Bibliothèque de l'Institut Pontifical, Institut d'Archéologie de l'Université de Trieste.

Nouvelles de l'égyptologie

Le Président remercie de sa présence le Prof. Gamal ed-Din, Conseiller Culturel de l'Ambassade d'Égypte, représentant S. Exc. l'Ambassadeur d'Égypte, retenu ailleurs par ses importantes fonctions.

Le Président indique des progrès dans la mise en place de l'Association Internationale des Égyptologues ; celle-ci a reçu de très nombreuses adhésions. Le Bureau international de l'Association se réunit à Cambridge les 2 et 3 juillet. A son retour, le Président rendra compte au Comité de la Société Française d'Égyptologie des décisions prises à Cambridge en vue du Deuxième Congrès International des Égyptologues qui doit se tenir en France en septembre 1979. A Cambridge également, du 3 au 8 juillet, se tiendra le Colloque triannuel de l'Association des Études Nubiennes.

Lecture est faite d'un manifeste du Comité pour la sauvegarde du site de Gizéh. Selon les plus récentes informations, le Président Anouar es-Sadate a heureusement décidé de surseoir à l'exécution d'un énorme projet de lotissement d'une zone qui est d'un puissant intérêt archéologique et touristique.

Nécrologie

Depuis notre dernière réunion, nous avons appris avec peine le décès de deux grands amis de l'Égypte et de l'Égyptologie : le Directeur Charles Kuentz et Alexandre Stoppelaere.

Charles Kuentz, Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (dont il était le doyen d'âge, ayant été élu Correspondant en 1938), ancien Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, est décédé au Caire le 24 mai dernier. Né en 1895 à New York, il entre à l'École Normale Supérieure en 1914 ; formé à l'égyptologie auprès de Victor Loret à Lyon et pensionnaire de l'IFAO de 1919 à

1932, il dispense des cours fort appréciés à l'Université du Caire, où il contribue à former les premiers égyptologues égyptiens, et travaille au Catalogue du Musée ; adjoint à la direction de l'IFAO (1932), il est secrétaire-bibliothécaire de 1935 à 1941, enfin Directeur de 1941 à 1953 ; Directeur de Recherches au CNRS, il demeura au Caire où il collabora au Centre de Documentation sur l'Égypte ancienne, publiant, en collaboration avec M^{me} Chr. Desroches-Noblecourt, un important volume consacré au Temple de la Reine d'Abou-Simbel ; il continua à jouer un rôle apprécié à l'Institut d'Égypte ainsi qu'à l'Académie Arabe.

Charles Kuentz s'est en effet intéressé à l'Égypte de tous les temps ; d'une étonnante érudition, il a travaillé aussi bien sur les documents hiéroglyphiques que coptes ou arabes. Son premier article est paru en 1916 : « Note sur un gnomon portatif gréco-égyptien » (*Recueil de Travaux* 38, 1916, p. 70-84), puis « Un cas d'abréviation graphique en copte » (*BIFAO* 13, 1917, p. 169-73). Citons encore, entre autres, « Autour d'une conception égyptienne méconnue : l'*akhit* ou soi-disant horizon » (*BIFAO* 17, 1920, p. 121-90), « La danse des autruches » (*BIFAO* 23, 1924, p. 85-8) ; « Deux versions d'un panégyrique royal » (*Studies Griffith*, 1932, p. 97-110), « A propos du nom démotique, copte et nubien du henné » (*RdE* 24, 1972, p. 108-10). Ses communications originales dans les congrès suscitaient l'admiration, mais elles sont souvent demeurées inédites. Au-delà même de l'Égypte, conçue de la façon la plus globale, Charles Kuentz s'intéressait aux dialectes nubiens et à l'africanisme : « Les langues négro-africaines sont-elles d'origine égyptienne ? » (*Société de linguistique de Paris* 36, 1935, p. 79-89), « La linguistique nubienne » (*Mémoires de l'Institut d'Égypte* 59, 1969, p. 21-4). Il y a trois ans, au Colloque des Études Nubiennes de Chantilly, il avait présenté une communication remarquable sur les Kenouz de Nubie.

Alexandre Stoppelaere nous a quittés le 13 avril 1978. Né en 1890 à Saint-Paul de Fenouillet, cet artiste peintre fut appelé en Égypte en 1938 par Georges Rémond, Contrôleur général

des Beaux-Arts du Caire, pour une série de conférences sur la technique de la peinture et la restauration. Mobilisé en Orient en 1939-40, il fut jusqu'en 1952 chargé de la restauration des peintures des tombes thébaines; beaucoup d'entre nous l'ont vu à l'œuvre dans ces précieux monuments trop menacés. Il a publié un essai riche de sensibilité sur la peinture thébaine dans la revue *Valeurs d'Alexandrie*, 1947.

Aux familles des disparus, nous adressons nos condoléances émues. Qu'un hommage soit aussi rendu au reis **Abdou Kriti**, l'un des plus doués et des plus dévoués des collaborateurs des missions archéologiques à Saqqarah; ses talents avaient été reconnus en particulier par nos collègues tchèques qui, l'an dernier, l'avaient fait inviter officiellement à Prague, juste initiative qui devrait être prise en exemple.

Publications

Les n^{os} 79 et 80 du *Bulletin* ont été distribués. Le n^o 81 de mars 1978 est à l'impression.

Le tome 29 de la *Revue d'Égyptologie* devrait paraître avant les vacances. Le tome 30 est déjà à l'impression.

Communications

1. Prof. Robert HARI : La succession de Toutankhamon.
2. M^{me} France LE CORSU : Cléopâtre-Isis.

La séance est levée à 18 h 45.

MEMBRES BIENFAITEURS 1978 (suite)

Prof. ALTENMULLER	M. PFIRSCH
M. BAER	M. PISANI
D ^r BAIER	M. RAZOULS
M ^{me} BLOTIÈRE	M. REGEON
M ^{lle} BONHEME	M. VAN SICLEN
M. CARAPALIS	M. TEILLIER
M. COMTE	Prof. VERCOUTTER
M ^{lle} DOLZANI	M. VIAUD
M ^{me} de FLERS	M. VILLANOVA
M ^{me} GOUT	BROOKLYN MUSEUM
M. Nicolas GRIMAL	UNIVERSITÉ DE CHICAGO
M. GUTBUB	INSTITUT D'ÉGYPTOLOGIE DE COPENHAGUE
M. JACQ	UNIVERSITÉ DE DURHAM
M ^{lle} LABRIQUE	INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE
M. Pierre LAMBERT	UNIVERSITÉ DE LIÈGE
M. LAPERRUQUE	BROWN UNIVERSITY DE PROVIDENCE
M. LEBLANC	BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT PONTIFICAL DE ROME
Prof. LECLANT	
Prof. MAYSTRE	
M ^{me} MILAN	
M. PARANT	
M ^{me} PECOIL	

LA SUCCESSION DE TOUTANKHAMON

Robert HARI

La gloire de Toutankhamon serait bien mince s'il n'avait bénéficié du fabuleux hasard d'une tombe — l'une des seules de l'Égypte ancienne — ayant échappé aux pillards de toute époque, et recélant un extraordinaire trésor¹.

En effet, son règne personnel est insignifiant ; Toutankhamon n'est qu'un nom, qu'un repère chronologique ; son rôle se borne presque, pourrait-on dire, à assurer la continuité des Ahmessides, dont il est d'ailleurs le dernier représentant.

Rien d'étonnant d'ailleurs à cette insignifiance. Selon des études récentes², plus sérieuses que celle du médecin attaché au Service des Antiquités lors de la découverte de sa tombe en 1922, Toutankhamon serait mort à l'âge de seize ans, dix-sept ans au plus. Comme la plus haute date connue de son règne est l'an 10, il serait donc monté sur le trône à l'âge de six ans. Il est difficile d'établir, pour un roi-enfant égyptien, l'âge auquel il accédait à une certaine forme de majorité lui permettant d'exercer réellement le pouvoir ; il est douteux que ce fût, même en tenant compte d'une certaine précocité propre aux pays chauds, avant l'âge de

quinze ans. C'est donc dire que quelqu'un d'autre — officiellement ou officieusement — a régné à sa place. Qui et dans quelles conditions ? c'est le propos de cette communication qui, il faut le préciser d'emblée, posera plus de questions, construira plus d'hypothèses qu'elle ne fournira de réponses précises et inattaquables.

Préalablement, il est nécessaire de planter le décor et de situer les protagonistes de cette époque historiquement assez obscure. Ce n'est pas chose facile : les souverains de la XIX^e Dynastie, successeurs de Toutankhamon, se sont ingéniés à faire disparaître toute trace de ce qu'il est convenu d'appeler les « rois hérétiques ». Leurs listes royales — attestant en quelque façon leur orthodoxie grâce à une sorte de continuité affichée — gravées sur les murs de leurs temples (Médinet Habou, Abydos) ou dans les tombes de leurs hauts fonctionnaires, ont délibérément ignoré les règnes d'Akhenaton et de ses successeurs immédiats, y compris ceux qui, comme Aï et Toutankhamon, avaient fait amende plus qu'honorable en étant revenus avec éclat au culte traditionnel et à l'obéissance du désormais tout-puissant Amon-Ré.

Dans ces listes, le dernier souverain de la XVIII^e Dynastie, Horemheb, affiché comme premier pharaon « orthodoxe » après l'hérésie, est donné comme successeur direct d'Aménophis III (peut-être, en partie, parce qu'il est considéré par les Ramessides comme l'authentique fondateur de leur dynastie, puisqu'il a désigné, pour lui succéder, son vizir Paramès qui deviendra Ramsès I)³.

Ces « hérétiques » ont donc été soigneusement rayés⁴ des listes des chancelleries, du moins des listes « officielles ». Il est nécessaire qu'il ait existé une liste secrète tenant compte des règnes réels, quand bien même n'aurait-ce été que pour démêler certains imbroglios juridiques attestés par les procès-verbaux qui nous sont parvenus de procès couvrant plusieurs règnes successifs.

Cela étant, quelles sont nos connaissances en matière de règnes, de filiation et de succession pour cette période ? Malgré la haine destructrice des Ramessides, il nous reste

suffisamment de vestiges du règne d'Akhenaton pour pouvoir situer certains faits avec quelque sécurité en ce qui le concerne. Il était, indubitablement, le fils légitime et l'héritier d'Aménophis III et de la reine Tiy qui, elle, était d'origine roturière ; fille de très hauts fonctionnaires qui furent exceptionnellement autorisés à avoir une sépulture dans la Vallée des Rois, elle n'en était pas, pour autant, princesse héritière, affiliée aux Ahmessides. On connaît, certes, quelques cas de rois — Thoutmès III en particulier — qui n'étaient pas issus d'une princesse de sang royal ; mais c'est l'exception pour la XVIII^e Dynastie, où la règle du maintien aussi pur que possible du sang royal a suscité de nombreux mariages consanguins.

Or, le même schéma est appliqué par Akhenaton. Son épouse, la célèbre Nefertiti, n'était pas non plus une princesse héritière. Son père, dont il sera abondamment question plus bas, jouait un rôle privilégié à la cour. Le « père divin » Aï devait probablement son titre au fait qu'il était le beau-père du roi, donc le beau-père du dieu, donc enfin (étant donné la pauvreté du vocabulaire des relations de parenté en Ancienne Égypte) le « père du dieu » ; il était, de plus, le frère de la reine Tiy. Ses attaches avec la famille royale sont donc indirectes, il est utile de le souligner dès maintenant : Aï occupera ultérieurement le trône d'Égypte ; c'est la première fois, au moins sous la XVIII^e Dynastie, qu'une parenté par alliance constituera une preuve de légitimité.

Aménophis III règne 37 ans, dont les douze dernières années en corégence avec Akhenaton⁵. Ce dernier a un règne solitaire de cinq ans et meurt sans laisser de postérité masculine. Il a associé à son trône, peu avant sa mort, un roi qui sort du néant, en quelque sorte : Smenkhkaré, dont on a voulu faire parfois, sans preuve réelle, un frère inconnu d'Akhenaton, et qu'une théorie récente⁶ voudrait identifier à la reine Nefertiti, régnant en quelque sorte en travesti après la mort de son mari ; hypothèse amusante et provocatrice, mais qui est contredite par l'identification peu contestable de la momie de Smenkhkaré dans une cache royale de

la Vallée des Rois⁷. La plus haute date connue de ce règne éphémère est l'an 3, sur un monument qui tendrait à prouver que Smenkhkaré, déjà, était rentré dans le giron de l'orthodoxie amonienne.

Lui succède alors, selon tous les historiens, un jeune frère d'Akhenaton, Toutankhamon. Cette parenté a été parfois contestée : on en a fait aussi le fils d'Aménophis III et d'une des filles de ce dernier, la princesse Satamon ; on en a fait également un fils d'Akhenaton. L'élément le plus sûr dont nous disposons jusqu'à maintenant, c'est la présence, dans le trésor de Toutankhamon, de deux petits cercueils anthropoïdes (on parlerait aujourd'hui de modèles réduits) contenant, le premier un collier dont la pendeloque représente Aménophis III accroupi, et le second une mèche de cheveux roux de la reine Tiy. Si Aménophis III et Tiy n'étaient pas respectivement père et mère de Toutankhamon, on comprendrait mal ce qui a tout l'air d'être un témoignage de piété filiale.

Comme nous l'avons dit, le règne de Toutankhamon est bref. Sa mort semble avoir été inattendue puisque, selon Engelbach⁸, la tombe hâtivement aménagée (où seule la salle du sarcophage est décorée, et de manière relativement sommaire) aurait été celle que le père divin Aï aurait prévue pour lui dans la Vallée des Rois, bénéficiant ainsi de la même faveur que ses propres parents⁹.

Dans cette tombe — scène étrange et, à notre connaissance, unique dans les tombes royales égyptiennes —, c'est le roi Aï, coiffé du casque bleu dans lequel on a voulu parfois voir le « casque des rois vivants », qui procède pour le roi défunt au rite funéraire de l'ouverture de la bouche ; même dans les nombreux cas de corégence connus et attestés, jamais le corégent survivant n'officie pour le corégent défunt...

On a tiré de cette scène la conclusion, logique en apparence, qu'Aï avait succédé à Toutankhamon. Un monument modeste, et d'ailleurs contesté par quelques-uns¹⁰, un chaton de bague associant le nom d'Aï et celui de la veuve de Tou-

tankhamon, la reine Ankhesenamon, expliquerait qu'Aï ait acquis des droits supplémentaires au trône — indépendamment de son alliance avec la famille royale — par un mariage opportun.

Nous avons donc l'ordre de succession suivant, pour cette période, accepté par tous les historiens : Aménophis III ; Akhenaton ; Smenkhkaré ; Toutankhamon ; Aï, auquel succèdera le premier pharaon reconnu comme légitime après Aménophis III par les Ramessides, Horemheb. Il convient peut-être d'y regarder de plus près.

La succession Aménophis III — Akhenaton ne fait pas de doute ; les autres, en revanche, sont peu ou pas confirmées par les documents contemporains. Un seul monument¹¹ atteste de manière épigraphique, en accolant les cartouches de deux souverains, une corégence probable (donc une succession probable) d'Akhenaton — Smenkhkaré.

Aucun monument ne prouve la succession directe Smenkhkaré-Toutankhamon¹² ; cette succession repose sur une certaine logique, concept plus occidental que pharaonique. Quels sont les éléments de cette logique ?

1. Toutankhamon, frère d'Akhenaton, était le dernier rejeton mâle de la lignée royale. Certes l'argument a son poids ; mais il faut rappeler que c'étaient les femmes qui transmettaient, à cette époque, les droits royaux et, à ce titre, Ankhesenamon a plus d'importance que Toutankhamon. Au demeurant, comme nous l'avons dit, il est loin d'être prouvé que Smenkhkaré, époux de la princesse héritière Meritaton (l'aînée des filles d'Akhenaton) ait été un prince de la famille des Ahmessides.
2. Parmi les « petits documents » (ostraca, bagues en faïence notamment) provenant d'Amarna, on en trouve qui portent le nom ou le prénom royal de Toutankhamon (alors appelé Toutankhaton) et de Smenkhkaré, mais pas d'autres rois¹³ ; mais on sait à quel point il faut être prudent avec les arguments « a silentio ». Les nombreuses étiquettes de jarres datées ne nous sont malheureusement d'au-

cune utilité puisque, si elles comportent une date de règne, elles n'indiquent pas le nom du souverain. Les étiquettes portant des dates antérieures à l'an 6 (date de l'installation d'Akhenaton dans sa nouvelle capitale) peuvent ainsi concerner n'importe quel autre roi — et non seulement Toutankhamon et Smenkhkaré.

Pour en revenir aux petits monuments nominatifs, on a dénombré, portant le nom de Smenkhkaré, un ostracon (où la date a été laissée en blanc) et 53 anneaux et pendoques de faïence. Les pièces au nom soit de Toutankhaton, soit de Toutankhamon, sont plus nombreuses. Il n'existe en revanche que deux documents au nom d'Aï, non inscrit dans un cartouche : une étiquette d'argile et un ostracon.

3. Comme rappelé plus haut, c'est Aï, en costume royal, qui officie dans les représentations de la tombe de Toutankhamon. Il s'ensuit donc qu'Aï a succédé à Toutankhamon, qui avait lui-même succédé à Smenkhkaré.

Les choses ne sont peut-être pas aussi simples. On a vu plus haut qu'en l'an 3 de son règne, Smenkhkaré avait construit, ou commencé à construire, un monument d'obédience amonienne à Thèbes¹⁴. Il aurait donc quitté la capitale hérétique d'Akhetaton pour Thèbes, alors que son successeur aurait, lui, passé encore quatre ans de son règne à Amarna.

Cette contradiction est admissible : dans une période troublée où l'hérésie amarnienne décline, où l'on assiste certainement à des luttes d'influence, où des clans se sont sans doute formés — fanatiques atoniens d'une part (ceux qui, dans cette fin de règne, vont marteler le nom d'Amon dans de nombreux temples thébains) ; partisans du retour à l'orthodoxie d'autre part — il n'est pas inconcevable, dans ce contexte, de voir Smenkhkaré s'installer à Thèbes et Toutankhaton rester à Amarna à sa mort ; on a même parlé d'un « clan de Néfertiti », dernière défenderesse de l'atonisme¹⁵. Dès lors, l'absence de documents à Amarna spécifiant d'autres noms royaux ne saurait être déterminante.

Mais il faut relever d'autres éléments troublants.

1. Si Aï officie effectivement dans la tombe de Toutankhamon en qualité de roi vivant, donc de successeur, il faut attirer l'attention sur une particularité qui n'a, à notre connaissance, jamais été soulignée : le nom royal est écrit à l'aide de trois scarabées, à savoir la lecture *Kheperou* ; le nom devrait donc se lire *Kheperou-Ré* et non *Kheper-kheperou-Ré* comme sur tous les autres monuments d'Aï. Aurait-il changé de nom et à quelle occasion ? Il convient de rappeler, par exemple, que Touthmès III a modifié son nom de trône : Men-kheper-ka-Ré, qui semble dater des

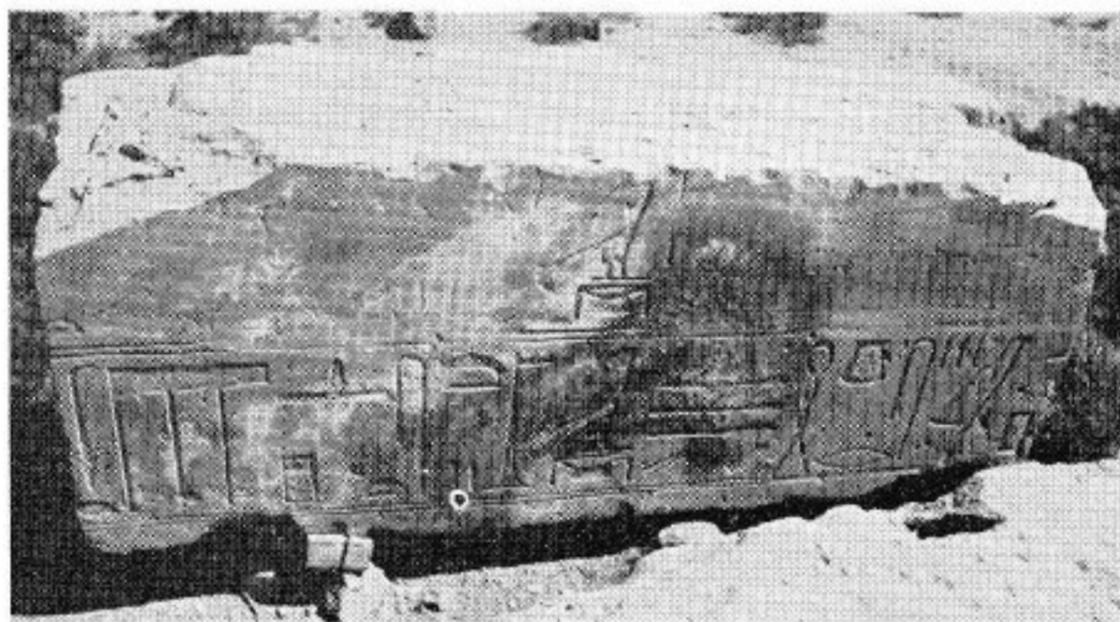
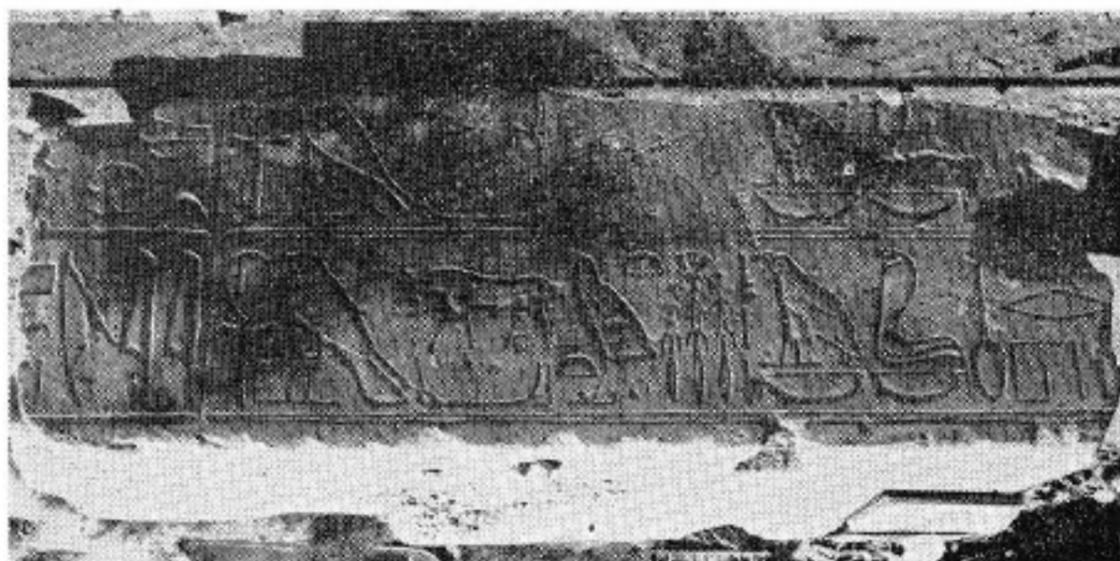


FIG. 1 et 2. — Deux des architraves extraites du II^e pylône de Karnak.

débuts de son règne, en Men-kheper-Ré dès qu'il fut seul souverain. On ne saurait par ailleurs écarter l'hypothèse que, dans la tombe de Toutankhamon, il ne s'agit pas d'Aï, mais d'un autre souverain qui aurait adopté, comme de nombreux pharaons de cette dynastie, le « thème dynastique » du *kheper*.

2. Dans son démontage du II^e Pylône de Karnak, Henri Chevrier, il y a une quarantaine d'années, retrouva neuf architraves d'un édifice apparemment important, réutilisées, comme de nombreux autres monuments de Karnak, sous forme de blocs de « bourrage » de l'intérieur des pylônes. Sur ces architraves figuraient, l'une sous l'autre, les titulatures d'Aï (dont les noms avaient été soigneusement effacés, mais qui restent déchiffrables) et de Toutankhamon. A s'en tenir à de nombreux autres exemples, c'est typiquement là un monument de corégence. Et puisque, selon l'usage, le nom d'Aï est au-dessus de celui de Toutankhamon, c'est qu'Aï a régné en premier et qu'il a associé Toutankhamon à son trône comme corégent.
3. Dans la cache n^o 58 de la Vallée des Rois, Th. Davies¹⁶ découvrit divers objets appartenant à Toutankhamon et



FIG. 3. — Feuille d'or : Toutankhamon massacre un prisonnier.

probablement liés à sa tombe ou aux cérémonies funéraires qui s'y étaient déroulées. Il trouva, en particulier, des feuilles d'or qui avaient décoré un coffret¹⁷ et qui évoquent des scènes tout à fait inhabituelles dans leur contexte. L'une d'elle montre Toutankhamon faisant le geste rituel de massacrer un Asiatique : la scène est cou-

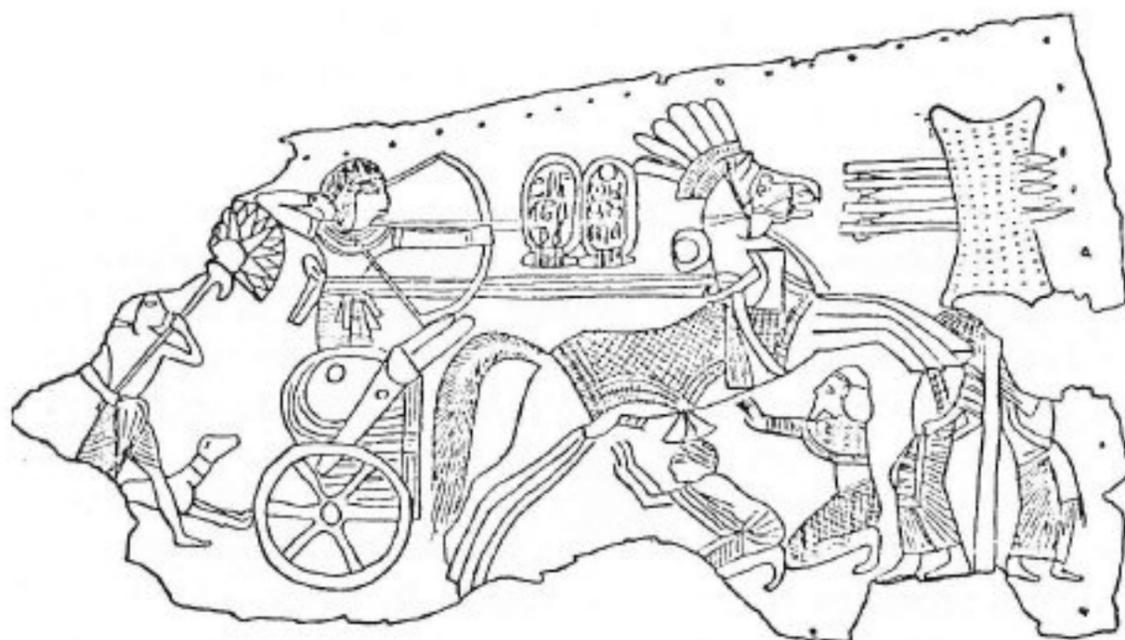


FIG. 4. — Feuille d'or : Aï sur son char.



FIG. 5. — Feuille d'or : Etrangers reçus par Aï.

rante dans la symbolique royale. Ce qui l'est moins, c'est que le roi, légendé de son cartouche-prénom, exécute cet acte en ayant derrière lui son épouse (ce qui peut s'expliquer, quand on sait la place tenue par Ankhesenamon dans de nombreuses représentations), mais aussi devant le Père divin Aï, en costume de dignitaire civil, et dont le nom n'est pas dans un cartouche.

Un autre fragment nous présente Aï, cette fois légendé de ses deux cartouches royaux, sur un char de guerre et tirant à l'arc sur des Asiatiques. Enfin, dans une troisième scène (il y a, en tout, seize fragments d'importance diverse), Aï, dont la figure a disparu, marqué de ses deux cartouches royaux, reçoit trois étrangers — apparemment un Hittite, un Nubien et un Sémite.

Une fois de plus, on pourrait avoir là un document de régence. Mais pourquoi Aï est-il tantôt un dignitaire, tantôt un roi ?

4. Quatrième anomalie : nous savons, par les archives hittites, qu'à la mort de Toutankhamon, sa veuve écrivit au roi Soupilouliouma une lettre, dont il est resté deux versions, pour lui demander d'envoyer un prince qui remplacerait sur le trône d'Égypte son défunt mari¹⁸. Si Aï était corégent (ou encore régent), quelle singulière démarche ! Remarquons en passant que le prince, après beaucoup d'hésitations, fut envoyé, mais qu'il fut assassiné en route.
5. Cinquième et (provisoirement) dernier élément de ce puzzle : si les listes des chancelleries ramessides ignorent les quatre rois « hérétiques », l'historien gréco-égyptien Manéthon, en 277 avant Jésus-Christ, tenta de composer une histoire égyptienne et de reconstituer la liste des rois d'Égypte. Il semble avoir eu accès aux archives secrètes auxquelles nous avons fait allusion plus haut, puisqu'il donne une série de rois entre Aménophis III et Horemheb. Nous ne possédons pas l'œuvre originale de Manéthon, mais une série fragmentaire de compilations ultérieures dont la plus ancienne, celle de l'historien juif Flavius Josèphe, date de 75 av. J.-C. environ. Ces traditions

différent dans la graphie des noms et dans la durée des règnes, notamment pour les périodes troublées de l'histoire égyptienne ; on y constate aussi des interversions ou des confusions. Mais en ce qui concerne notre période, toutes les traditions sont unanimes sur un point : il y a eu, entre Aménophis III et Horemheb, *cinq* rois.

	<i>Sixième roi</i>	<i>Durée règne</i>
Sothis	'Αεργής	8
Syncellus	'Αεργής	8
Eusèbe Armen.	Achérès	8
Eusèbe Can. Hier. et Arm.	Achérès	8
Eus. Syncellus	'Αεργής	8
Josephus	'Αεργήτης ¹	12.3
Joseph. Armen.	Achenchères filus	12.3
Theophilus	Μεργέτης	12.3
Africanus	'Αεργής	12

¹ ἔτερος. ² de Oros

Ce roi supplémentaire (le « sixième ») pourrait, il est vrai, être une reine (certaines traditions de Manéthon parlent en effet d'une *filie* de Horos, identifié à Akhenaton-*Ouaen-ré*) et l'on pourrait songer soit à Nefertiti, soit à Moutnedjemet, épouse d'Horemheb, assumant quelque temps un règne solitaire. Relevons que, dans les traditions plus récentes que celle de Josèphe, le dernier Akenchères est nommé en fait Chebrès, transcription très proche du Kheperouré de la tombe de Toutankhamon ; et retenons que, parmi ces cinq rois, deux semblaient porter le même nom, ou un nom très proche, puisque le compilateur a jugé bon de préciser « hétéros » (un autre).

Peut-on intégrer cet ensemble d'éléments déroutants dans une synthèse cohérente ? L'hypothèse ci-dessous est assurément fragile et il faudra sans doute d'autres éléments pour la confirmer ou l'infirmer.

Pour tenir compte de tout ce qui précède, il faut nécessairement qu'à la mort de Smenkhkaré, ce soit Aï qui monte sur le trône. Parent de la famille royale (beau-père et beau-frère d'Akhenaton), personnage le plus important de la cour (n'est-il pas l'auteur, ou au moins le transcrit, de ces fameux Hymnes à Aton qui sont le document le plus explicite que nous possédions sur les conceptions théologiques d'Akhenaton ?) ; beau-père enfin de l'homme fort du régime qui aurait pu être un concurrent sérieux à la course au trône (il y accédera par la suite), Horemheb, il a de sérieux atouts pour prétendre redresser la situation royale.

A un moment donné (voire immédiatement), il s'associe comme corégent le dernier héritier légitime des Ahmessides, Toutankhamon. Certes, la désignation quasi simultanée de deux rois est exceptionnelle du point de vue de l'histoire pharaonique ; mais n'est-ce pas une période exceptionnelle où les entorses aux règles, même apparemment les plus inattaquables, s'étaient multipliées ? D'ailleurs, autre exclue des listes ramessides, Hatshepsout n'avait-elle pas fait de même ?

Jusqu'à la majorité du roi, c'est Aï qui règne. A ce moment, nous pouvons admettre une alternative hypothétique :

- a) Aï rentre dans le rang. Certes, cela ne s'était jamais fait. Mais encore une fois, à Amarna, l'exceptionnel est presque la règle.
- b) Un clan anti-Aï l'emporte ; Aï est destitué ; son nom est effacé des architraves du monument commun qu'il avait édifié avec Toutankhamon.

Dans un cas comme dans l'autre, cet effacement s'explique : devenu seul souverain, Toutankhamon supprime la présence visible d'une corégence qui a cessé, et n'a pas le temps de remplacer le premier protocole par le sien, qui aurait ainsi figuré deux fois sur les architraves en question. La première hypothèse explique l'anomalie du coffre de la cache 58.

Dans une hypothèse comme dans l'autre, Toutankhamon ne règne seul que fort peu de temps. Les troubles, à sa mort (attestés par la lettre d'Ankhesenamou à Soupilouliouma) font revenir au pouvoir Aï qui, devenant seul roi, change de nom¹⁹ ; épouse la veuve de Toutankhamon pour confirmer sa légitimité ; ne rétablit pas son protocole sur des architraves qui auraient attesté une situation révolue. Enfin, la succession Aï - Toutankhamon - Aï explique le sixième roi des listes manéthoniennes.

Nous l'avons dit : ce qui précède n'est qu'une hypothèse destinée à associer des faits contradictoires ; en fait, notre propos était de susciter une discussion sur des éléments qui ont peut-être été trop rapidement classés. Le problème reste ouvert.

NOTES

1. Il est difficile de déterminer si la richesse du trésor de Toutankhamon était exceptionnelle, ou si elle était une règle à la fin d'une dynastie que ses conquêtes avaient considérablement enrichie.

2. F. Filce Leek : *How old was Tut'ankhamun ?* (JEA 63, 1977, 112 sq.).

3. Cette identification a été récemment contestée ; ce n'est pas le lieu ici de rouvrir la discussion. Les éléments pour l'assimilation du vizir Paramès et de Ramsès I — notamment l'analyse des titres en comparaison avec ceux d'Horemheb — restent cependant pertinents.

4. De même, au demeurant, qu'Hatshepsout, considérée comme une usurpatrice. Il n'est pas exclu que la suppression d'Aï (dont l'apostasie est très nette) ne réponde pas à la même considération, plutôt que son ancienne appartenance à l'hérésie amarnienne.

5. Là non plus, nous n'entrerons pas en discussion sur les différentes positions concernant cette corégence qui vont de la longue corégence, hypothèse à laquelle nous souscrivons, à l'absence totale de corégence.

6. J. R. Harris, *Göttinger Miszellen* 4 (1973), 15-7. Réfuté par Sayed Tawfik, *MDAIK* 31 (1975), 159-68.

7. Dernier état de la question : Helck, *CdE* 44 (1969), n° 88.

8. Engelbach : *Material for a Revision...*, p. 136. L'idée de cet échange de tombes est plausible, si l'on considère que Toutankhamon aurait choisi, comme son père, la Vallée de l'Ouest pour sa sépulture.

9. Tombe n° 46 de Youia et de Thouiou.

10. Newberry, *JEA* 18 (1932), 50-5.

11. Stèle 410, University College.

12. Sinon trois objets modestes dans le trésor de Toutankhamon.

13. Un document du roi Horemheb (base de sphinx) atteste probablement une occupation postérieure du site, malgré son abandon officiel.

14. Graffito de Paré ; cf. Hari, *Horemheb*, p. 50 sq.

15. Hypothèse qui postule la disgrâce de Nefertiti sur la fin du règne d'Akhenaton et, par conséquent, sa survie à son époux.

16. *The tombs of Harmhabi, etc.*, p. 126 sq.

17. D'après le découvreur, il semble bien s'agir d'un seul coffret. Y en aurait-il eu deux que le problème resterait le même, puisqu'on aurait jugé utile de les ranger ensemble.

18. Güterbock, *Journal of Cuneiform Studies* (1956), *passim*.

19. Il faudrait donc admettre que le nom, dans la tombe de Toutankhamon, était son nom de corégent.

CLÉOPATRE - ISIS

France LE CORSU

Il est un récit célèbre que personne n'a jamais contesté. C'est celui de Plutarque contant, dans ses *Vies parallèles*, l'arrivée de Cléopâtre à Tarse pour venir y rejoindre Antoine¹. Pourtant un détail me paraît suspect.

Après la mort de Jules César en 44 av. J.-C., Cléopâtre s'était hâtée de quitter Rome et de rentrer en Égypte. Cependant, même à Alexandrie, elle craignait les assassins de César et éprouvait le besoin d'un nouveau protecteur.

Antoine avait été chargé par Octave de pacifier les provinces romaines d'Asie. Vainqueur à la bataille de Philippes en automne 42, Antoine débarqua en maître sur la rive asiatique. D'Éphèse à Tarse, ce fut une tournée triomphale. Mais au cortège de ses tributaires, il manquait les représentants de l'Égypte, absence d'autant plus fâcheuse que le général romain avait lieu de se plaindre de la défection de la souveraine égyptienne. Celle-ci avait en effet promis l'appui de sa flotte aux vengeurs de César, mais l'escadre égyptienne, où elle se trouvait en personne sur le vaisseau amiral, avait été prise dans une tempête au large d'Alexandrie ; Cléopâtre, en proie au mal de mer et sans doute terrorisée par le déchaînement des éléments, avait donné l'ordre de rentrer au port².

Ainsi Antoine avait-il été privé de l'appui de la flotte alexandrine.

Arrivé à Tarse, sur le Cydnos, Antoine dépêcha en Égypte une ambassade pour sommer la reine de venir s'expliquer. Ces façons autoritaires ne pouvaient plaire à la fière souveraine qui décida de se présenter non avec l'humilité d'une accusée, mais avec le faste d'une grande reine orientale. Il s'agissait d'en imposer à Antoine en le persuadant que c'était l'incarnation d'une déesse qui condescendait à venir le rejoindre.

Voici comment Plutarque raconte l'arrivée de Cléopâtre à Tarse : Elle remonta le Cydnos « dans un navire dont la poupe était d'or, les voiles de pourpre, les avirons d'argent. Le mouvement des rames était cadencé au son des flûtes marié à celui des lyres et des chalumeaux. Elle-même, parée telle qu'on peint Aphrodite, était étendue sous un pavillon brodé d'or, et des enfants, semblables aux amours des tableaux, l'entouraient en l'éventant. Ses femmes, toutes parfaitement belles, costumées en Néréides et en Grâces, étaient les unes au gouvernail, les autres aux cordages. L'odeur des parfums qu'on brûlait sur le navire embaumait les deux rives du fleuve où la foule s'était amassée... Le bruit courait que c'était Aphrodite qui, pour le bonheur de l'Asie, venait en partie de plaisir chez Bacchus ».

Rappelons que Plutarque n'est pas un témoin oculaire. Au moment où il narrait cet événement, bien plus d'un siècle s'était écoulé³. Il ne fait que rapporter ce qu'il a entendu raconter par des gens de la génération de ses parents ; il n'est donc pas exclu qu'il y ait une part d'interprétation dans son récit. Lorsqu'il parle de « la reine parée telle qu'on peint Aphrodite » et éventée par des amours, il me semble que soit Plutarque lui-même, soit ses sources, ont mal compris les intentions de Cléopâtre. C'est en Isis que la reine d'Égypte s'est présentée à Antoine. Bien qu'à l'époque Aphrodite fût assimilée à Isis, en particulier à Alexandrie où cette divinité mixte était particulièrement vénérée, je suis persuadée que Cléopâtre avait conçu sa mise en scène pour jouer le rôle de

la grande Isis, la déesse universelle dans laquelle s'étaient fondues les personnalités de toutes les autres, y compris Aphrodite. Nous allons voir que cette hypothèse peut être solidement étayée.

On sait que les pharaons se faisaient appeler *neter nefer*, « dieux parfaits », dès leur existence terrestre. Les Ptolémées, leurs successeurs, ne tardèrent pas à se prendre eux aussi pour des dieux incarnés. Cela commence dès le deuxième Lagide, Ptolémée Philadelphe (285-246). Celui-ci, suivant l'usage de quelques-uns des pharaons, avait épousé en secondes noces sa sœur Arsinoé, femme énergique et sans scrupules dont il subissait avec délices la domination. A la mort de son épouse bien-aimée, le veuf inconsolable la fit déifier et institua son culte dans plusieurs temples d'Égypte comme une incarnation d'Isis⁴. Allant plus loin encore, il fit construire un temple dédié « aux dieux adelpes », c'est-à-dire à lui-même et à sa sœur, dans la nouvelle ville d'Arsinoé qu'il avait fondée au bord du lac Timsah⁵.

A sa suite, tous les Lagides sont qualifiés de « dieux » dans les documents officiels. Ptolémée III Évergète fit également déifier sa fille, la princesse Bérénice, morte alors qu'elle était encore enfant⁶.

Mais alors que ces premiers souverains sont, en quelque sorte, des dieux anonymes, le quatrième, Ptolémée Philopator (221-204), se fit appeler Néos Dionysos. Il prétendait même descendre de ce dieu aux mystères duquel il s'était fait initié ; il portait, en tatouage, une feuille de lierre, emblème du dieu impérissable. Il avait fait construire un bateau de plaisance pour naviguer sur le Nil, véritable palais flottant où était aménagée une chapelle consacrée à Dionysos. Aux réjouissances populaires des Dionysies, accompagnées de chars somptueux et d'une foule excitée par les libations de vin, au milieu des thyades déguisés en Silène, en satyres et en ménades, il tenait lui-même le rôle du dieu, le thyrses à la main, ou encore, jouant des cymbales, il menait le joyeux cortège jusqu'à Canope⁷.

La dévotion de ce roi à Dionysos paraît avoir un fonde-

ment dynastique. Déjà Alexandre le Grand se disait le descendant d'Héraclès et de Dionysos. Le deuxième Ptolémée, aux jeux qu'il institua en souvenir de son père, avait organisé une somptueuse *pompè* où figurait tout le thiasse dionysiaque. Philopator ne fit donc qu'amplifier, poussé par ses convictions religieuses, un culte ancestral⁸.

Les successeurs de Philopator sont plutôt associés, semble-t-il, au dieu Sérapis, dont le caractère gréco-égyptien favorisait davantage la politique mixte menée par les souverains. Il faut arriver au père de la grande Cléopâtre, Ptolémée XIII (80-51), pour entendre de nouveau parler de Dionysos. Le surnom du roi, Aulète, « le flûtiste », est déjà évocateur. Il se faisait lui aussi appeler Néos Dionysos et célébrait les Dionysies en robe longue, costume asiatique porté par le jeune dieu et, bien entendu, jouant de la flûte parmi les musiciens sacrés⁹.

Les auteurs anciens n'ont pas manqué de stigmatiser les débauches des Ptolémées et d'attribuer leur vénération au dieu du vin à leur penchant pour la « dive bouteille ». Bien qu'il y ait certainement une part de vérité dans ces allégations, car les rites dionysiaques encourageaient l'ivrognerie et la licence, une autre face de la question demande sans doute à être mise en lumière.

Si Dionysos avait été vénéré seulement parce qu'il permettait de s'enivrer tout son soûl, son culte, ses mystères, ses initiations ne se seraient pas répandus dans le monde gréco-romain comme l'attestent d'innombrables documents. Boire n'est pas un idéal suffisant pour expliquer les multiples sarcophages décorés de scènes bachiques¹⁰. Les peintures de la Villa des Mystères à Pompéi sont empreintes d'une solennité qui n'a rien à voir avec l'ivrognerie¹¹. Or, de nombreux témoignages, qu'il serait trop long d'énumérer ici, montrent que, dès l'époque hellénistique, Dionysos avait été assimilé à la forme renaissante d'Orisis, tandis que Sérapis en représentait la forme chtonienne¹². Autrement dit, Sérapis c'est Osiris régissant sur le monde des morts ; Dionysos c'est Osiris ressuscité dans la splendeur de sa jeunesse retrouvée. Bien d'au-



FIG. 1. — Metropolitan Museum n° 26.7.1016. Don de E. S. Harkness, 1926.



FIG. 2. — Oxford, Ashmolean Museum n° 1909.347 (Cliché R. L. Wilkins).

tres exemples de syncrétisme se rencontrent à cette époque. Ainsi, se faire initier aux mystères de Dionysos, c'était assurer sa propre renaissance dans l'au-delà. Voilà qui réhabilite en partie les souverains lagides adorateurs du dieu et qui explique les sarcophages dionysiaques.

Apulée, dans son célèbre roman, *L'âne d'or* ou *Les métamorphoses*, raconte que son héros, Lucius, un an après son initiation à Isis, doit également se faire initier aux mystères d'Orisis. Voici comment il narre le rêve qui l'y engage : « Je vis dans mon sommeil un des fidèles consacrés, couvert de vêtements de lin, qui portait des thyrses et des rameaux de lierre, avec certains objets qu'on ne doit pas nommer »¹³. Ces attributs caractéristiques identifient l'Osiris de Lucius à Dionysos. Ces deux initiations complémentaires montrent qu'à l'époque d'Apulée (II^e s. après J.-C.), Dionysos avait usurpé la place d'Osiris auprès d'Isis.

Mais le couple formé par ces deux divinités, le Grec et l'Égyptienne, est attesté dès l'époque hellénistique¹⁴. Puisque nous avons vu que les rois lagides s'identifiaient soit à Sérapis soit à Dionysos, donc à Osiris, il en résulterait que leurs épouses devaient se considérer comme des incarnations d'Isis. Or, des documents dispersés montrent déjà cette identification dès la première épouse du fondateur de la dynastie¹⁵, mais une étude récente de M^{me} Burr-Thompson¹⁶ sur des œnochoées en faïence, où sont représentées en léger relief des reines alexandrines, apporte un argument de poids à l'assimilation de ces souveraines à Isis. Toutes ont la même attitude. Debout et tournées vers un autel à cornes, elles font de la main droite une libation à l'aide d'une patère et tiennent dans le coude gauche une corne d'abondance. Le geste cultuel indique des prêtresses en train d'officier, mais la *cornucopia*, insigne de la Fortune divinisée, en fait en même temps des déesses. Trois vases seulement peuvent être attribués avec certitude (beaucoup sont cassés), car ils portent sur l'épaule le nom de la souveraine représentée. Le premier indique celui d'Arsinoé II, la sœur-épouse divinisée de Ptolémée II dont nous avons déjà parlé¹⁷. Sur l'autel, l'ins-

cription dédicatoire dit : « A la bienfaisante, la Fortune, Arsinoé-Philadelphie-Isis »¹⁸. Deux autres sont inscrits au nom de Bérénice, femme de Ptolémée III¹⁹. Un quatrième, ayant été trouvé en Crète, M^{me} Burr-Thompson l'attribue à Arsinoé III, sœur-épouse de Ptolémée IV qui s'était rendu à Gortyne pour y entreprendre des travaux de fortifications²⁰. Un autre pourrait aussi représenter la même souveraine²¹.

Remarquons que ces dames portent des vêtements et des coiffures à la mode du temps, mais sans aucune particularité isiaque. Si l'on ne savait pas que la première, Arsinoé II, est assimilée à Isis, on ne pourrait se prononcer pour les autres; mais l'identité de leur attitude et de leurs accessoires en fait une série à laquelle on est tenté de donner un sens uniforme. Or, après un certain nombre de reines non caractérisées, les choses se précisent et plusieurs vases ou fragments postérieurs représentent des souveraines coiffées des longues boucles typiques d'Isis, tandis que leur tunique ou leur châle est noué du nœud isiaque. M^{me} Burr-Thompson, s'appuyant sur une comparaison avec des monnaies, pense reconnaître dans l'une d'elles Cléopâtre I, femme de Ptolémée V Épiphane²². Il s'agit donc bien d'une série figurant les reines lagides en Isis.

Si nous nous tournons vers les documents de tradition proprement égyptienne, nous rencontrons, sur les murs des temples ptolémaïques, ces mêmes reines munies des anti-ques attributs d'Isis ou d'Isis-Hathor, car ces deux déesses étaient de longue date confondues. Cléopâtre ne fait pas exception à la règle²³; elle se faisait d'ailleurs appeler Née Isis. On peut donc assurer que la tradition, chez les souverains lagides, était, pour les rois, de s'identifier à Dionysos ou Sérapis, formes d'Osiris, et, pour les reines, à Isis.

La grande déesse, fécondée par Osiris-Nil, c'était la terre d'Égypte. On voit, sur des peintures pompéiennes, dont l'une provient de l'Iséum²⁴, Isis-Égypte assise au bord de l'eau, les pieds sur un crocodile, accueillir Io, déesse-vache qui, certes, ne manquait pas de consœurs au pays du Nil : Hathor, Nout, etc. Isis c'est l'Égypte : voici une des deux raisons pour les-



FIG. 3. — Musée gréco-romain d'Alexandrie n° 24124.

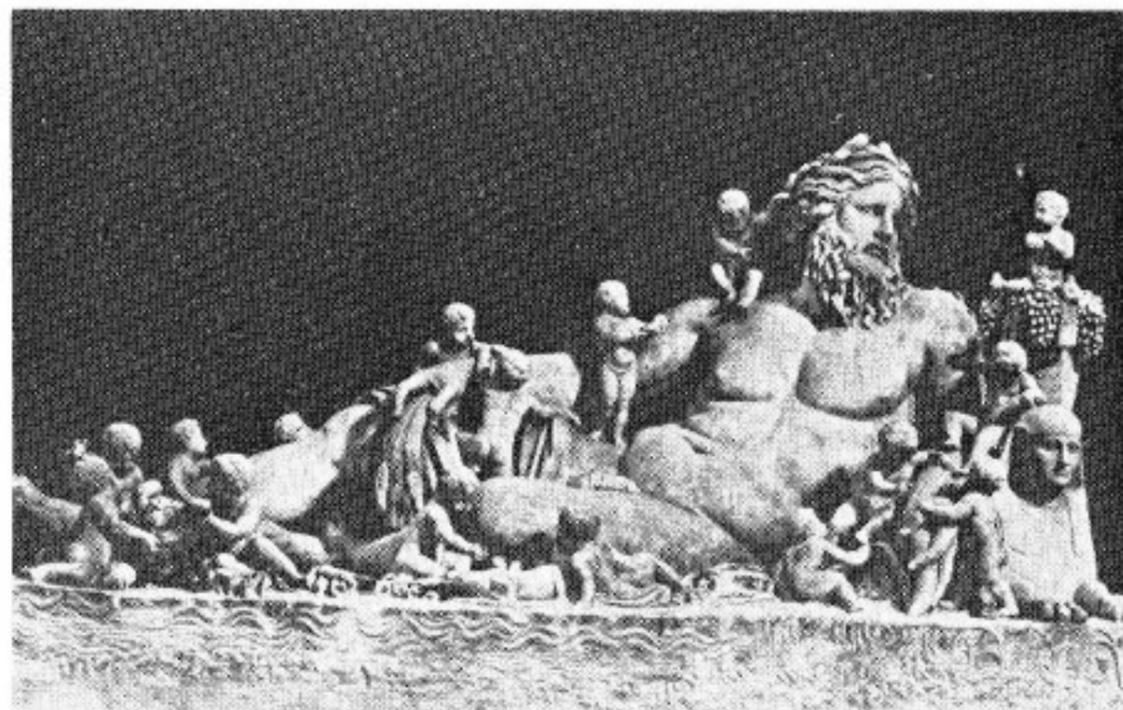


FIG. 4. — Le Nil du Vatican.

quelles Cléopâtre avait sûrement choisi son apparence pour gagner la rive d'Asie. La seconde raison nous est fournie par Antoine lui-même qui, toujours d'après Plutarque, était entré à Éphèse en Dionysos au milieu d'un cortège bachique, « précédé par des femmes vêtues en bacchantes et par des adolescents déguisés en pans et en satyres. On ne voyait dans toute la ville que thyrses couronnés de lierre ; on n'y entendait que le son des flûtes et des chalumeaux... On l'appelait (Antoine) Bacchus bienfaisant et plein de douceur »²⁵. Il était donc dans la ligne des traditions dynastiques alexandrines que Cléopâtre-Isis aille rejoindre Antoine-Dionysos. Ce n'était pas l'union de deux mortels qui se préparait, mais celle de deux divinités : Osiris sous sa forme hellénisée et Isis.

On m'objectera la description que fait Plutarque de la reine entourée d'enfants semblables à des amours. Or, il existe au Musée d'Alexandrie une statue qui, bien que de piètre facture, illustre exactement le récit de notre biographe²⁶. Isis, le visage encadré par ses longues boucles habituelles, sa tunique nouée sur la poitrine du nœud symbolique, est étendue, le coude gauche appuyé sur un sphinx ; des bambins nus l'entourent, l'escaladent même, représentant la fécondité du pays du Nil, car ici aussi c'est Isis-Égypte qui est figurée. Je préfère cette interprétation à celle qui est généralement adoptée, c'est-à-dire Isis-Nil accompagnée d'enfants figurant le nombre de coudées auquel s'élevait le fleuve dans les nilomètres lors de sa crue annuelle. En effet, dans la théologie égyptienne, c'est logiquement Osiris-le Nil qui fertilise Isis-la terre. On comparera à notre statue le célèbre Nil du Vatican, son pendant masculin, et l'on reconnaîtra dans ces deux sculptures complémentaires l'eau et la terre, le Nil et l'Égypte, le fécondant et la fécondée.

Mais ce n'est pas tout. Dans la suite de la vie commune d'Antoine et Cléopâtre, d'autres preuves viennent confirmer mon hypothèse. Dion Cassius raconte que le couple se faisait représenter en tableaux et en statues, lui sous les traits d'Osiris-Dionysos et elle sous ceux d'Isis-Séléné (la lune)²⁷.

Enfin, comme Ptolémée Philopator, comme le père de Cléopâtre, Antoine jouait le rôle du dieu dans les processions bachiques. En robe longue, couronné de lierre, le thyrses en main, il prenait place sur le char sacré et menait jusqu'à Canope sa troupe de bacchantes et de travestis²⁸. Ne dit-on pas que, la nuit qui précéda l'entrée d'Octave victorieux à Alexandrie, on entendit le tintamare d'un joyeux cortège qui quittait la ville ?²⁹ Abandonné par Dionysos, Antoine devait mourir le lendemain.

Sur la foi de tous ces témoignages, il me semble que l'on pourra convenir avec moi que Cléopâtre se rendit à Tarse rejoindre Antoine - Dionysos non comme l'incarnation d'Aphrodite, comme le dit Plutarque, mais comme celle de la parèdre de Dionysos, la divine Isis, personnification de l'Égypte³⁰.

NOTES

1. *Antoine*, 26.
2. Appien, *B. Civ.*, V, 8, apud Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, p. 235.
3. Il est né vers 45 de notre ère et a dû écrire son œuvre entre les années 100 et 120.
4. Stèle de Mendès : Brugsch, *ZAS* 13 (1875), 33-40.
5. Stèle de Pithom : Naville, *ZAS* 40 (1902), 66-75.
6. Décret de Canope : Pierret, *Le décret trilingue de Canope* (1881). Les textes hiéroglyphiques de ces trois monuments dans Sethe, *Urk.* II.
7. Bouché-Leclercq, *o.c.*, I, p. 326-8.
8. J. Tondriau, *Les thiasés dionysiaques royaux de la cour ptolémaïque*, dans *CdE* 41 (1946), p. 149 sq.
9. Bouché-Leclercq, *o.c.*, II, p. 173-5.
10. R. Turcan, *Les sarcophages romains à représentation dionysiaques* (1966).
11. A. Maiuri, *La villa dei misteri*, I-IV, Rome 1931.
12. F. Le Corsu, *Isis, mythe et mystères*, p. 81-2.

13. L. XI, 27.
14. Le Corsu, *o.c.*, p. 82, 124, 130, 171-2, etc.
15. F. Dunand, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*, I (*EPRO* 26), p. 34 sq. Cf. Tondriau, *Les souveraines lagides en déesses au 3^e s. av. J.-C.* *E. Pap.*, 1948.
16. *Ptolemaic Oinochoai and Portraits in Faience*, Oxford 1973.
17. *O.c.*, p. 82-4 ; pl. 1 et 2 n° 1 ; Brit. Mus. n° 73.8-20.389.
18. *O.c.*, p. 126.
19. *O.c.*, p. 84-7 ; pl. 11 n° 29 (cf. pl. C) ; Bibl. Nat. n° F. 9083 ; et pl. 26-27 n° 75 (cf. pl. B) ; Musée d'Antalya n° 571.
20. *O.c.*, p. 87-91 ; pl. 39-40 n° 112 ; Istanbul, Musée Archéol. s.n.
21. *O.c.*, pl. 38 (cf. pl. D) n° 109 ; Baltimore, Walters Art Gallery n° 48.309.
22. *O.c.*, pl. 43-44 n° 123 (cf. pl. D) ; Oxford, Ashmolean Museum n° 1909.347.
23. Par ex. à Dendérah, face extérieure du mur du fond du temple d'Hathor ; cf. *LD* IV, pl. 53 a et 54 b.
24. Le Corsu, *o.c.*, p. 127.
25. *Antoine*, 24.
26. N° 24124 ; Le Corsu, *o.c.*, p. 88.
27. L, 5.
28. Plutarque, *Antoine*, 54 ; Dion Cassius, XLIX, 41.
29. *Antoine*, 75.
30. C'est aussi l'opinion d'Ed. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, II (1967), p. 456. Je remercie M^{me} Bonneau à qui je dois cette référence.

SUJETS DE THÈSES III

SUPPLÉMENT AUX BSFE 80 ET 81

PARIS, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne.

1. M. Jean GASCOU, *Recherches d'histoire économique et sociale dans l'Orient protobyzantin, l'Égypte et la Palestine du V^e au début du VIII^e siècle*, Doct. d'État 1972 (Prof. A. Guillou).

PARIS, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) - suite.

65. M^{lle} Soheir BAKHOUM, *La diffusion des cultes isiaques à travers le monnayage des Antonins*, Doct. d'État 1975 (Prof. G. Le Rider).

66. M^{me} Tukara BURI, *Comparaison entre l'égyptien et le wolof*, 3^e cycle 1977 (Prof. J. Leclant).

67. M^{lle} Leila EL-DIB, *L'Égypte d'après les savants et les érudits à l'époque romantique dans la littérature française*, Doct d'État 1972 (Prof. G. Dedeyan).

68. M^{lle} Danièle FERRÉ, *Le Moyen-Orient dans la littérature française de la mort de Pierre Loti à nos jours*, Doct. d'État 1972 (Prof. G. Dedeyan).

69. M. Claude SOURDIVE, *Enquêtes sur le « bâton à main » et les objets à main emmanchée dans l'Égypte ancienne*, 3^e cycle 1977 (Prof. J. Leclant).

Adresser toute information complémentaire à M. Jean Yoyotte, Centre Wladimir-Golenischeff, 19, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

Achévé d'imprimer sur les presses de
l'imprimerie du Champ-de-Mars — Toulouse
——— Dépôt légal 4^e trimestre 1978 ———
